

Numéro dans le SI local :	0008-IU
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Corps :</b>	Professeur des universités
<b>Article :</b>	46-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	07-Sciences du langage
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés en Lettres
<b>Job profile :</b>	Initial teacher education and continuing professional development in literature, teaching in both primary and secondary education.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Language sciences Linguistics
<b>Implantation du poste :</b>	0755890V - UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
<b>Localisation :</b>	10, rue Molitor
<b>Code postal de la localisation :</b>	75016
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Transmission via Galaxie  XXX - XXX
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	SPE-Faculte des lettres Bureau Gestion Collective 0140462528/2974 0140462584 XXX lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	31/01/2020
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	06/03/2020, 16 heures 00, heure de Paris
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2020
<b>Mots-clés :</b>	
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	Faculte des Lettres INSPE
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	A (NC) - Laboratoire non reference
<b>Application Galaxie</b>	OUI

**Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).**

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.**

**Le profil détaillé se trouve en pages suivantes**

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Faculté des Lettres</b>	<input type="checkbox"/> <b>Faculté des Sciences et Ingénierie</b>
<b>Composante : INSPE</b>	<b>Localisation : 10, rue Molitor - 75016 Paris</b>

<b>IDENTIFICATION DE L'EMPLOI</b>	
<b>Numéro de l'emploi : 0008-IU</b>	<b>Section CNU : 7</b>
<b>Nature de l'emploi :</b>	<input type="checkbox"/> <b>Maître de conférences /</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Professeur des universités</b>
<b>Article de recrutement : 46-1</b>	
<b>Etat du poste :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> <b>vacant /</b> <input type="checkbox"/> <b>susceptible d'être vacant</b>

<b>PROFIL : Formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés en Lettres</b>
--

<b>TITRE ET RESUME DU POSTE EN ANGLAIS</b>	
Initial teacher education and continuing professional development in literature, teaching in both primary and secondary education.	

<b>EURAXESS RESEARCH FIELD</b>	
Linguistics	

<b>ENSEIGNEMENT</b>	
<b>Filières de formation concernées</b>	
Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).	
<b>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Enseignement</b> : la personne recrutée effectuera la majeure partie de son service d'enseignement dans le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » pour les étudiants se destinant au métier de professeur des écoles et de professeur des lycées et collèges (préparation aux concours de recrutement et formation professionnelle). La personne recrutée pourra aussi participer à la formation continue des professeurs des premier et second degrés.</li> <li>- <b>Responsabilités collectives</b> : la personne recrutée devra accepter les missions qui lui seront confiées par l'INSPE, notamment des responsabilités pédagogiques et administratives. Elle devra organiser et animer des journées d'étude ou colloques en lien avec la didactique de la langue.</li> <li>- <b>Profil de la candidate ou du candidat</b> : la candidate ou le candidat doit posséder ou devra acquérir rapidement des compétences dans le domaine de la formation des enseignants des premier et second degrés. Un excellent niveau en sciences du langage et une bonne connaissance de la didactique du français sont demandés. Une bonne connaissance de l'enseignement dans le second degré est également souhaitable. Une capacité à travailler en équipe et à s'adapter rapidement à des formations nouvelles est indispensable.</li> </ul>	

<b>RECHERCHE</b>		
Une activité de recherche universitaire reconnue dans le domaine des sciences du langage est exigée. La personne recrutée devra impérativement intégrer une équipe de recherche de Sorbonne Université ou d'un des établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'INSPE.		
<b>Intitulé du laboratoire</b>	<b>Sigle (UMR, ....)</b>	<b>N°</b>

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.
--

<b>CONTACTS</b>	
<b>Recherche</b> : Claire Martinot, professeur des Universités en Sciences du langage - <a href="mailto:claire.martinot@inspe-paris.fr">claire.martinot@inspe-paris.fr</a> ; Yves Martinez-Maure, professeur des Universités et chargé de mission recherche à l'INSPE - <a href="mailto:yves.martinez-maure@inspe-paris.fr">yves.martinez-maure@inspe-paris.fr</a> .	
<b>Enseignement</b> : Blandine Longhi - Responsable du département de Lettres - <a href="mailto:blandine.longhi@inspe-paris.fr">blandine.longhi@inspe-paris.fr</a>	

## CONSIGNES A RESPECTER

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du vendredi 31 janvier 2020 à 10 heures (heure de Paris) au jeudi 5 mars 2020 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté**

**Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au 06 mars 2020 à 16 heures (heure de Paris)**

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigés par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto-verso avec photo lisible ;
- Curriculum vitæ (cf. article 10 au titre IV des arrêtés du 13 février 2015) ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ;
- un exemplaire des travaux, ouvrages, articles et réalisations parmi ceux mentionnés dans le CV ;

- **En cas de candidature** :

- au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
- au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
- au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;
- au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

*Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.*

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : [lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr)

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)